



**PyroGenèse confirme la livraison réussie d'une torche à plasma de 4,5 MW à un client américain du secteur de l'aéronautique et de la défense**

*Cette livraison jette les bases d'une montée en puissance par un facteur quatre, jusqu'à une torche à plasma de 20 MW, actuellement en cours de développement pour le même client du secteur aérospatial.*

**MONTREAL, Québec (GlobeNewswire – 27 janvier 2026)** – PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), chef de file des procédés à ultra-haute température et de l'innovation en ingénierie, ainsi que fournisseur de technologies à base de plasma pour les industries lourdes et le secteur de la défense, confirme aujourd'hui la livraison réussie d'une torche plasma de 4,5 MW à son client, un client américain du secteur de l'aéronautique et de la défense.

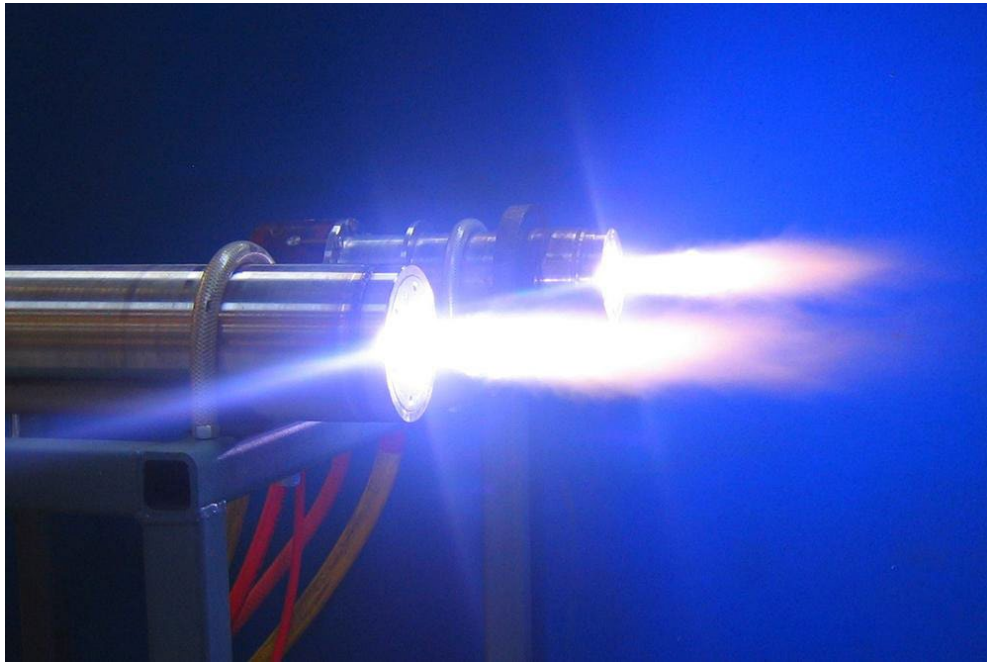


Image : torche plasma de PyroGenèse.

Comme annoncé précédemment, PyroGenèse a signé un contrat d'une valeur d'environ 4,13 millions de dollars (3,13 millions de dollars US) avec une société américaine qui agit régulièrement à titre de maître d'œuvre pour le gouvernement des États-Unis, ainsi que pour des clients publics et privés des secteurs de l'aéronautique et des industries connexes. Le contrat porte sur la

conception et la fabrication d'un système de torche plasma de 4,5 MW ainsi que des équipements périphériques connexes.

Le client, fort d'une vaste expérience en tant que pôle d'innovation offrant des technologies et des services d'essai visant à relever des défis critiques dans les domaines de la défense, du militaire et de l'aéronautique, regroupe certains des scientifiques les plus renommés au monde, qui ont collectivement contribué à de nombreuses réalisations marquantes de l'histoire des États-Unis, notamment en aéronautique. Les installations du client abritent des conditions d'essai uniques à l'échelle réelle, considérées comme essentielles à la sécurité nationale des États-Unis.

Comme indiqué dans la section « perspectives » du rapport sur les résultats du troisième trimestre 2025 de PyroGenèse (communiqué de presse daté du 11 novembre 2025), le projet avait considérablement progressé, l'ingénierie et la fabrication étant achevées et l'assemblage étant alors en cours, avec une livraison et une mise en service estimées du système de torche dans les installations du client au premier trimestre 2026.

Par l'annonce d'aujourd'hui, PyroGenèse confirme que la torche complétée a été livrée aux installations du client. L'installation, la mise en service et les essais débiteront à la réception des composantes périphériques restantes et de l'alimentation électrique, prévue au cours des prochaines semaines. Ces jalons ont donné lieu à une facturation récente de 1 million de dollars.

« La finalisation et la livraison de la torche plasma de 4,5 MW démontrent notre capacité à repousser continuellement les limites en matière de puissance plasma et, ce faisant, à élargir le rôle des solutions à base de plasma dans des applications de plus en plus exigeantes, notamment dans les secteurs de l'industrie lourde, de l'aérospatiale et de la défense », a déclaré M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse. « Lorsque nous avons annoncé ce projet, le système de 4,5 MW représentait notre plateforme la plus puissante à ce jour — une avancée significative par rapport au système de 900 kW offert en 2020 et au système de 2,5 MW développé en 2022. La livraison réussie de la torche de 4,5 MW marque une nouvelle étape importante de notre évolution technologique. Plus important encore, elle jette les bases de la prochaine réalisation majeure, soit le passage à une torche plasma de 20 MW, commandée par le même client du secteur aérospatial en octobre 2024 (communiqué daté du 21 octobre 2024), et qui, selon nos recherches, sera la plus grande torche plasma jamais produite commercialement. »

### **À propos de PyroGenèse Inc.**

PyroGenèse, une entreprise de haute technologie, est un chef de file reconnu dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de procédés plasmas avancés et de solutions durables visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à offrir des alternatives économiquement attrayantes aux procédés conventionnels polluants. PyroGenèse a mis au point des technologies plasma exclusives, brevetées et de pointe, qui sont actuellement évaluées et adoptées par plusieurs chefs de file de l'industrie, pesant plusieurs milliards de dollars, dans quatre

marchés majeurs : la pelletisation de minerai de fer, l'aluminium, la gestion des déchets et la fabrication additive.

Avec une équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens expérimentés basée à son bureau de Montréal, ainsi que deux installations de fabrication de 3 800 m<sup>2</sup> et 2 940 m<sup>2</sup>, PyroGenèse conserve son avantage concurrentiel en demeurant à la fine pointe du développement technologique et de la commercialisation.

Les opérations sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, l'entreprise étant certifiée ISO depuis 1997.

Les actions de PyroGenèse sont cotées en bourse au Canada sur le TSX (TSX : PYR), aux États-Unis sur l'OTCQX (OTCQX : PYRGF) et en Allemagne sur la Bourse de Francfort (FRA : 8PY1).

### **Déclarations prospectives et mises en garde**

Ce communiqué de presse contient de « l'information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévoit », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est bien positionnée », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore par des variantes de ces mots et expressions, ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles », « pourraient » ou « seront entrepris », « surviendront » ou « seront atteints ». De plus, toute déclaration faisant référence à des attentes, des prévisions ou d'autres caractéristiques d'événements ou de circonstances futurs constitue une déclaration prospective.

Les déclarations prospectives ne sont pas des faits historiques, ni des garanties ou des assurances quant au rendement futur, mais reflètent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant des événements futurs et la performance opérationnelle.

Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont soumises à des incertitudes, des risques et des changements de circonstances inhérents pouvant différer de manière significative de ceux envisagés dans les déclarations prospectives. Les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent, possiblement de façon importante, de ceux indiqués dans les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque identifiés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans la dernière notice annuelle de PyroGenèse, ainsi que dans d'autres dépôts périodiques effectués ou pouvant être effectués à l'avenir auprès des commissions de valeurs mobilières ou d'organismes de réglementation similaires, tous accessibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Ces facteurs ne visent pas à représenter une liste exhaustive des éléments pouvant affecter PyroGenèse. Cependant, ils doivent

être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser publiquement quelque déclaration prospective que ce soit, sauf si la loi applicable en matière de valeurs mobilières l'exige.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni le marché OTCQX Best Market n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [ir@PyroGenesis.com](mailto:ir@PyroGenesis.com) ou visiter le site <http://www.PyroGenesis.com>